



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 29 mars 2018

Objet de la délibération

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE DU PORT

Le vingt neuf mars deux mille dix huit à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

Loïc RABIN, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Marie-Françoise CERESZ, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Marc LE BOUHART, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Martine JOURDAIN, Serge GERBAUD, Fabrice LEBRETON, Xavier POUREAU, Marie-Hélène LE BORGNE, Guénaëlle LE HIN, Michaël BEAUBRUN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Michèle DOLLÉ à Marie-Françoise CERESZ, Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Caroline BALSSA à Claudine CORPART, Katy BOUILLAUT à Philippe PERRONNO, Julian PONDAVEN à Jean-François LE CORFF, Frédéric TOUSSAINT à Loïc RABIN, Nadia SOUFFOY à Yves GUYOT, Pascal LE LIBOUX à Alain HASCOET, Nolwenn LE ROUZIC à Jacques KERZERHO, Jennifer TESSIER-JOSSET à Anne LAVOUÉ, Françoise BARJONET MOY à Martine JOURDAIN, Franck LE GOURRIÉREC à Thierry FALQUERHO

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame CERESZ Marie-Françoise** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2018.03.008

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - BUDGET ANNEXE DU PORT

Rapporteur : Jean-François LE CORFF

Le compte administratif 2017 du budget annexe du port d'Hennebont se présente globalement comme suit :

Section	Résultats 2016 reportés	Réalizations 2017				Résultats de clôture	
		Dépenses		Recettes		Brut	Net
		Prévisions	Réalisés	Prévisions	Réalisés		
Investissement	0,00	1 802,00	0,00	1 802,00	0,00	0,00	
Fonctionnement	0,00	38 000,00	18 962,12	38 000,00	35 805,84	16 843,72	
Total	0,00	39 802,00	18 962,12	38 182,00	35 805,84	16 843,72	

Les opérations comptabilisées en 2017 sur la section de fonctionnement d'un montant de 18 962.12 € concernent :

– Dépenses :

Prestations Pêcheurs Plaisanciers 5 500 € ; Personnel ville : 4 954€ ; balisage nettoyages et contrôles : 5 202 € ; énergie : 237,37 € ; recyclage des déchets : 733,20 € ; taxe de séjour : 274 € et diverses fournitures et entretien : 2 061,55 €

– Recettes : facturations des mouillages : 35 805.84€

L'exercice se solde par un excédent en fonctionnement de 16 843.72€.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu l'avis favorable du Bureau municipal le 5 mars 2018,
Vu l'avis favorable de la Commission Ressources le 12 mars 2018,
Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après que M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

- ➔ APPROUVE le compte administratif 2017 du budget annexe du port d'Hennebont tel que présenté
- ➔ APPROUVE l'affectation des résultats à leur section d'origine

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU